



Lazaret
de la Grande Chaloupe
PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL



Musée
historique de Villèle
PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL



LES PORTES DU TEMPS

du 20 juillet au 7 août 2010

Dossier de Presse

Direction de la Communication du Conseil Général - courriel : fabienne.louvet@cg974.fr - Tél. : 0262 21 86 30 - Fax : 0262 21 39 45



1- Présentation générale

LES PORTES DU TEMPS (3^{ème} édition à La Réunion) :

- Un patrimoine accessible à tous

« Les Portes du Temps » ont été lancées à l'initiative du Ministère de la Culture et de la Communication au château de Fontainebleau en 2005, avec un objectif clair : ouvrir les sites patrimoniaux de façon volontariste et adaptée aux jeunes qui ne partent pas en grandes vacances, tout particulièrement en faveur de ceux et celles qui, pour des raisons sociales, économiques et culturelles, n'ont pas accès à ce patrimoine, ne se sentent pas concernés, voire le plus souvent se sentent exclus de l'univers culturel : les jeunes issus de zones sensibles, tant urbaines que rurales.

Il est essentiel, en effet, que tout un chacun perçoive que le patrimoine culturel national est un bien commun et qu'il a un sens pour tous dans notre vie d'aujourd'hui et de demain.

- Principes des « Portes du Temps »

Les jeunes sont accueillis dans le cadre de groupes constitués provenant d'accueils de loisirs.

La mise en œuvre de l'opération dans chacun des sites est confiée à un opérateur extérieur spécialisé dans les animations qui font appel à de nombreuses disciplines (association culturelle, compagnie théâtrale...). Il conçoit le programme d'accueil et des animations en collaboration avec les équipes pédagogiques sur place, et en assure la mise en œuvre.

Chaque groupe d'enfants reçoit un accueil personnalisé afin de l'aider à se familiariser avec un univers souvent nouveau pour lui et à se créer des repères.

Pour un groupe, « Les Portes du Temps » se déroulent sur un temps donné pendant lequel chaque jeune participe à des ateliers, des mises en scènes, des visites inédites et interactives du site. Les séquences d'observation alternent avec des activités dynamiques de pratique artistiques (peinture, dessin, photographie, danse, théâtre...) et/ou sportives (escrime pour un tournoi, escalade pour l'attaque d'un château fort...).

A l'issue du temps donné, chaque jeune repart avec un « Pass-ambassadeur » qui lui permet de revenir sur un des sites participants, accompagné de deux adultes de son choix, afin qu'il puisse leur ouvrir à son tour les portes du temps...



2- « Les Portes du Temps » à La Réunion

Pour la troisième édition, les Portes du Temps se déroulent sur les deux mêmes sites du Pôle Histoire du Conseil Général de La Réunion, à savoir : le Musée de Villèle et le Lazaret de La Grande Chaloupe.

Ces sites ont été choisis en raison de leur forte valeur historique, témoignages de l'esclavage et de l'engagisme, caractéristiques de la société de plantation. « Les Portes du Temps » s'inscrivent dans une démarche d'éducation au patrimoine et à la citoyenneté. L'histoire de l'esclavage et des engagés est très présente dans l'identité culturelle des Réunionnais et de façon plus générale, des territoires de la zone de l'océan Indien. Elle a façonné la société actuelle dans sa diversité ethnique et dans les rapports entre les personnes.

LE MUSÉE DE VILLÈLE

Situé sur la commune de Saint-Paul, il a été créé en 1974 sur une ancienne propriété coloniale qui s'étend aujourd'hui sur plus de 10 hectares. Le domaine évoque le cadre de vie d'une riche famille de planteurs créoles qui a marqué l'histoire de La Réunion aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, les Panon Desbassayns. Il constitue un témoignage important de l'économie de plantation qui nécessite, jusqu'en 1848, le recours au système esclavagiste puis, après l'abolition de l'esclavage, le recrutement de travailleurs engagés originaires des îles et pays de l'océan Indien, Afrique, Madagascar, Comores, Chine, Inde...

LE LAZARET DE LA GRANDE CHALOUPPE

Lieu de mémoire emblématique de l'histoire du peuplement de La Réunion, cet ensemble patrimonial fut construit durant la seconde moitié du 19^{ème} siècle afin d'isoler et de soigner les immigrants suspectés de porter des maladies et ainsi de protéger les habitants de l'île contre les épidémies. Situé entre Saint-Denis et La Possession, le Lazaret de La Grande Chaloupe est en fait constitué de deux ensembles de bâtiments quasiment identiques : le lazaret n° 1 et le lazaret n° 2. Le lazaret n° 1 fait l'objet d'une campagne de restauration depuis 2004 et un de ses bâtiments, le pavillon d'isolement (ou infirmerie), est ouvert au public depuis novembre 2008. Une exposition y est présentée retraçant les conditions de vie des immigrants dans ce lieu d'isolement. La grande majorité était des travailleurs engagés, obligés de subir la quarantaine avant d'être répartis dans les plantations, mais le Lazaret a également accueilli des travailleurs libres et des personnes de catégorie sociale élevée.



Pour cette nouvelle édition, l'offre artistique va varier sur les sites afin de proposer aux enfants, participant à l'opération, des projets d'animation sur différents types de patrimoine.

Ainsi, les sites vont permettre aux enfants d'être sensibilisés à des arts différents. La nouveauté de cette année réside dans le fait que les activités artistiques ne sont pas exclusivement en lien avec l'histoire de l'esclavage et des engagés. L'offre artistique est donc plus large et davantage reliée aux compétences des enfants.

Suite à l'expérience de l'année dernière, la commune de Sainte Suzanne a souhaité participer de nouveau au projet. Les enfants viendront pendant quatre jours consécutifs pour participer à cette opération.

Deux communes participent cette année à l'opération, celle de Sainte-Suzanne et celle de La Possession.

Pour Sainte Suzanne, il est proposé aux enfants de participer à des mini-camps de 4 jours. Ils seront hébergés au centre Jacques Tessier à La Saline sur trois nuits.

Ils participeront exclusivement aux ateliers proposés sur Villèle.

Les enfants de La Possession participeront exclusivement aux ateliers proposés sur le Lazaret de La Grande Chaloupe.

Objectifs généraux :

- Découvrir le patrimoine culturel de l'île.
- Connaître des événements historiques de son lieu de vie.
- Participer à des actions d'animation sur l'éducation au patrimoine dans le cadre d'accueils de loisirs.

Objectifs opérationnels :

- Visiter le Lazaret de La Grande Chaloupe et le Musée de Villèle dans une approche ludique.
- Participer à des ateliers de découverte culturels animés par des intervenants spécialisés.
- Développer des projets d'animation en lien avec la visite des sites.
- Former les animateurs sur des actions d'animation d'éducation au patrimoine et artistique.
- Sensibiliser les directeurs de dispositifs d'accueils de loisirs à cette thématique afin qu'ils l'intègrent dans leurs projets pédagogiques.
- Découvrir la richesse patrimoniale du Département.



3- Programme

Public/Période/Fréquence :

- Sainte Suzanne

Enfants âgés de 8 à 12 ans de la commune de Sainte Suzanne résidant dans les quartiers prioritaires CUCS.

L'opération se déroulera à partir du **20 juillet 2010** jusqu'au **7 août 2010** et plus précisément :

- **20, 21, 22 et 23 juillet 2010**
- **27, 28, 29 et 30 juillet 2010**
- **2, 3, 4 et 5 août 2010**

Au Musée de Villèle de 9h30 à 16h00

(sauf les lundis et mardis matins et le jeudi après-midi pour la semaine d'août)

- La Possession

Enfants âgés de 8 à 12 ans fréquentant les accueils de loisirs de la commune de La Possession dans les quartiers prioritaires CUCS.

Animateurs et directeurs des accueils de loisirs de la commune de La Possession.

L'opération se déroulera **sur 4 jours** et plus précisément :

- **le mardi 20 juillet**
- **le mercredi 21 juillet**
- **le vendredi 23 juillet**
- **le mardi 27 juillet**

Au Lazaret de la Grande Chaloupe de 9h30 à 16h30

(sauf les mardis matins et le vendredi après-midi)



4- Le Conseil Général et la culture

Outre les deux compétences obligatoires (gestion des Archives Départementales et de la Bibliothèque Départementale de prêt), le champ de l'action culturelle menée par le Conseil Général est vaste et multiple. Placée sous le signe du pluralisme des expressions artistiques et de la culture, sa politique revêt plusieurs dimensions grâce notamment aux divers équipements culturels dont il a la charge.

- Le patrimoine, un objectif prioritaire

Le Conseil Général exerce dans ce domaine des responsabilités importantes et variées : recensement, valorisation des lieux de mémoire, réalisation d'outils pédagogiques, préservation de la mémoire écrite, orale, audiovisuelle, conservation et valorisation du patrimoine artistique, historique, faunistique et floral, aide à la réalisation d'études, à la publication d'ouvrages, à la collecte d'objets patrimoniaux ; soutien à la réalisation de chantiers patrimoine ; construction de nouvelles archives, autant d'actions destinées à permettre aux Réunionnais de se réapproprier leur histoire et leur patrimoine.

- En 2001, le Département a pris part à la mise en œuvre de la mesure "**Constitution de programmes de recherche et de valorisation du patrimoine**" inscrite au contrat de plan.

- Création et diffusion culturelle : une attention particulière

Au premier rang des institutions en termes d'aides aux créateurs et aux associations culturelles, le Conseil Général soutient tous les secteurs de la vie artistique : musique, danse, théâtre, arts plastiques, lecture, audiovisuel. Il apporte aussi son soutien aux projets culturels se rapportant au patrimoine, à la mémoire et à l'organisation de manifestations liées au calendrier culturel (20 décembre, Semaine créole, Jour de l'an tamoul, Jour de l'an chinois....).



Partenaires de l'opération « Les Portes du Temps » :

Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat d'Etat à la Politique de la Ville, l'Acisé, DRAC Réunion, Direction Jeunesse et Sports Réunion, Conseil Général de La Réunion, Conseil Régional de La Réunion, ACSU de Sainte Suzanne, Commune de Sainte Suzanne, Commune de La Possession, les Francas de La Réunion.

Contacts « Les Portes du Temps » :

- Jean BARBIER, Conservateur du Musée de Villèle - jean.barbier@cg974.fr
- Jessica PLAY, Attachée de conservation - jessica.play@cg974.fr
- Brigitte HARGUINDEGUY, Conseillère DRAC -
brigitte.harguindeguy@culture.gouv.fr
- Béatrice BESGE, Les Francas, Chargée de Mission sur la
Qualité Educative des Accueils de Loisirs - b.bea974@voila.fr

Contacts presse :

- Jessica Play (sur site) : 0692 97 46 55
0262 55 64 10
jessica.play@cg974.fr
- Fabienne Louvet : 0692 97 46 02
fabienne.louvet@cg974.fr